

APPENDICE No 6

draît si on ne le couvrirait pas. Il faut ouvrir le registre afin de laisser pénétrer une certaine quantité d'air, parce que tout l'air qui y pénètre passe par les grilles, et le charbon se consumerait probablement si l'on ne maîtrisait pas le feu ainsi.

M. Drummond:

Q. Est-ce qu'une garantie accompagne l'installation?—R. Oui.

Q. Quelle garantie donnez-vous?—R. Nous garantissons une épargne de 20 p. 100 dans le cas des fournaies de maison et nous les installons pour un essai de trente jours. Nous garantissons une épargne de 10 p. 100 pour les chaudières, et nous consentons à faire un essai à un taux fixe. Si nous ne constatons pas un épargne de 10 p. 100, nous enlevons le carburateur, et il n'y a rien à payer. Si nous faisons réaliser une épargne, l'acquéreur paie les frais de l'essai, lesquels s'élèvent généralement à \$75 ou \$100. C'est assez facile de faire un essai pour une fournaise de maison. Tout ce qu'il y a à faire c'est de tenir compte de la température et de pointer la quantité de charbon consommé.

Q. D'après votre garantie, il faut que l'essai se fasse par vos gens?—R. Nous faisons l'essai pour les futurs acquéreurs, et ils ont le privilège de le pointer.

Q. Voici ce que je voulais dire: quand vous vendez votre appareil à un particulier, le vendez-vous avec la garantie de tout essai fait par lui-même?—R. Nous laissons généralement cela à son propre jugement, et nous constatons invariablement que les gens sont absolument satisfaits.

Q. La plupart de ces appareils recommandables se vendent avec la garantie que si après 30 jours d'essai on est satisfait, paiement est fait, sinon, l'appareil est retourné. Est-ce là la garantie que vous donnez aux acheteurs?—R. Oui

M. Knox:

Q. Y a-t-il de ces appareils à Ottawa?—R. Non, je n'ai pas essayé de les introduire ici. Je puis dire de plus que mon frère, de Boston, en a vendu environ 1,000 dans ce district.

M. Lapierre:

Q. Vous manufacturez ces appareils dans une usine canadienne?—R. Oui, monsieur. Plusieurs de ces appareils sont compliqués et demandent beaucoup d'attention, ou ne fonctionnent pas bien. Celui-ci est simple, et une fois mis en place et convenablement ajusté, peut s'oublier.

Le président:

Q. Combien de temps cet appareil dure-t-il?—R. Il devrait durer aussi longtemps que le calorifère.

Q. Il est fabriqué des mêmes matériaux, je suppose?—R. Oui, c'est une fonte très épaisse.

Q. Avez-vous quelque autre déclaration à faire maintenant, monsieur Robb?—R. Relativement à ce carburateur, je dirai que nous en avons installé en plusieurs endroits importants pour des ingénieurs de renom. Par exemple, nous en avons installé pour des hommes comme G. H. Duggan, de la *Dominion Bridge Company*, et F. A. Combe, ingénieur consultant, gens qui comprennent les principes de la combustion, et nous avons maintenant leur approbation. Nous avons de nombreuses lettres de recommandation de gens de cette catégorie et, personnellement, je suis convaincu que si chaque maison était pourvue d'un de ces appareils, on épargnerait au moins 20 p. 100 du combustible. Il n'existe aucun doute à ce sujet. J'ai des copies des essais ici; je puis vous les laisser si elles peuvent vous être utiles. Ces essais ont été conduits par la *T. Eaton Company*, la *Canada Cement*, la *Maritime Telegraph and Telephone Company*, à Halifax, la banque Royale du Canada. Je puis dire qu'à Toronto,

[M. R. W. Robb.]